



## Compte Rendu réunion CDCHS du 07/02/09 La Rochette

**Présents** : HENRY Michel, GOMY Claude, CERAN Bernard, KELLOU Arezki, Patrick SABLE , DEPIREUX Jean Paul, TABAKHOFF Pascal, PRINZIVALLI Ernest, SIGONNEAU Daniel, MONGAULT Patrick.

**Excusés** : MONTHEILLET Pierre, LUCET Jean Marie, SEIGNEURIC Yves.

### 1. Bilan financier

Le bilan financier mode projet (voir pièce jointe) est présenté par Bernard Ceran. Au bilan nous avons :

Projet recettes :20945€

Projet dépenses :20945€



"BUDGET  
2008-2009.doc"

### 2. Arche challenge de Seine et Marne

Un budget sur 3 ans alloué par le Crédit Agricole finançait l'achat et l'installation d'une arche sur les courses du challenge de Seine & Marne. Ces 3 années étant écoulées, la CDCHS est devenue propriétaire de cette arche mais dans un même temps, elle est tenue de l'installer à ses frais. Compte tenu que l'arche a été installée avec ce financement, sur les courses de septembre / octobre 2008, la commission prendra à sa charge le coût de la pose de l'arche sur 22 courses du challenge de la saison 2008-2009. Ce coût pour la CDCHS s'élève à 3079,95 €.

Ensuite pour la saison suivante le coût estimé est de 4200€ annuel. Ce coût représente la location, l'installation et les frais de déplacements. Afin de ne pas pénaliser les clubs, la CDCHS décide de prendre à sa charge la moitié de cette somme. L'autre moitié sera supportée par les organisations de course à hauteur de 70€. Cette participation sera payable au même moment que la cotisation annuelle si l'organisation décide de prendre l'arche. Cette proposition a été présentée aux organisateurs présents à la remise des dossards du challenge.

### 3. Modification challenge de Seine et Marne

Ernest Prinzivalli a ensuite présenté la nouvelle répartition des groupes pour la saison 2009-2010. 3 groupes seront établis par tranche du nombre d'arrivants pour la course du challenge. L'esprit est de mettre les organisations dans des groupes homogènes en terme de nombre de participant.

3 tranches sont ainsi créées.

- 1<sup>ère</sup> tranche : 1 à 199 arrivants
- 2<sup>ème</sup> tranche : 200 à 399 arrivants
- 3<sup>ème</sup> tranche : 401 arrivants et +

Une simulation sur la saison précédente donne une répartition de 6 organisations pour le 1<sup>er</sup> groupe, 11 organisations pour le 2<sup>ème</sup> groupe et 14 organisations pour le 3<sup>ème</sup> groupe.

Pour le classement des coureurs et des clubs, il faudra participer à 2 courses du 1<sup>er</sup> groupe, 3 courses du 2<sup>ème</sup> groupe et 4 courses du 3<sup>ème</sup> groupe.



Il y aura aussi les 2 groupes existant actuellement avec 1 participation aux épreuves piste et 1 participation aux épreuves courses vertes.

A l'intérieur des groupes, la notation en cours restera en vigueur et permettra d'établir un classement pour chaque groupe. L'attribution des récompenses pécuniaires Crédit Agricole se fera à meilleures organisations dans chaque groupe en fonction de ce classement.

La CDCHS envoie à chaque organisateur un courrier e-mail lui indiquant le nom du juge arbitre départemental qui vient sur sa manifestation. Le barème de notation est également envoyé pour que l'organisateur soit bien au courant de sur quoi il sera noté. L'organisateur devra lui donner le nom de la personne qui sera habilité à signer la feuille de notation qui sera établie sur place le jour même.

#### **4. Challenge de Seine et Marne, bilan intermédiaire.**

A la mi-saison, J.F.Marie et D.Barilleau sont en tête du classement des coureurs toutes catégories confondues. Pour les féminines, E.Neyrolles se classe devant M.Gautier.

Pour les clubs, le PAAC est premier devant Roissy et Athlé Sud.

Le PAAC est également en tête chez les féminines devant ENA et USO Chelles qui sont à égalité de points.

#### **5. Récompense de la saison écoulée**

Sophie Hinsinger et D.Bruneau devrait faire le voyage de Fort de France pour participer au semi marathon. Le budget est de 1100€ pour chacun d'eux. P.Mongault est chargé de s'occuper de la logistique (Voir avec A.Ferraz).

#### **6. Challenge des jeunes**

Rappel : Le challenge s'adresse aux benjamins et minimes licenciés « compétition FFA » 2009, avec 4 classements individuels pour : les 2 catégories féminines d'une part, les 2 catégories masculines d'autre part et prend en compte les 2 meilleurs résultats obtenus dans 3 disciplines distinctes : le Cross, la Route et la Piste.

Actuellement l'épreuve de cross est terminée, 25 BF, 27 BM, 13 MF, 14 MM ont totalisé des points sur 2 courses.

#### **7. Championnat de Seine et Marne**

Le championnat de Seine et Marne du semi marathon aura lieu à Chelles (Ernest représentera la CDCHS), le marathon à Sénart (Michel représentera la CDCHS) et le 10km à St Pathus.

Les 1<sup>er</sup> coureur masculin et féminin de Seine et Marne français et licenciés sont sacrés champion de Seine et Marne et sont récompensés par le comité de Seine et Marne.

Le championnat de cross 2009/2010 : Meaux, seul candidat officiellement déclaré sera championnat 2010 de cross. Cette décision devra être validée par le CDA.

#### **8. Match inter ligues junior et espoir**

Le match inter ligue aura lieu à Orléans le 18 octobre 2009. Le podium du championnat de St Pathus complété par la meilleure performance départementale seront invités. Les équipes sont constituées de 4 personnes.

#### **9. Missions de début d'année**

1/3 Esbly : Patrick M.



15/3	Villenoy:	Pascal
22/3	Dammartin en Goële :	Michel
22/3	La Ferté sous Jouarre :	Pascal
29/3	Le Mée sur Seine:	Jean Marie
29/3	Mouroux :	???
5/4	Longperrier :	Michel
5/4	Fontainebleau :	Arezki
12/4	St Souplets :	Jean Paul
26/4	Serris :	Bernard
1/5	Chelles :	cdchs (Ernest)
16/5	Perthes en Gâtinais	Patrick S.
17/5	Pontault:	Michel
23/5	Bussy:	Bernard
31/5	St Brice:	Pascal
6/6	St Pathus:	cdchs (Ernest)
12/6	Melun:	Daniel
14/6	Combe la Ville:	Jean Paul
21/6	Nanteuil :	Bernard
5/7	La Goële semi :	Michel
12/7	Meaux :	Pascal
14/7	Dammartin s/ Tigeaux :	Pascal
02/8	Torcy :	Daniel
29/8	Bourron Marlotte :	Patrick S.
30/8	Vendrest:	Pascal

### 10. Divers

2 nouvelles organisations se sont signalés:

-Trail le crève cœur le 26 avril à Nemours organisé par ANSA

-Trail du Tacot Briard le 5 avril à la Trétoire organisé par J.S. Ferté Gaucher CO

Les remises de récompenses auront lieu dans la vieille ville de Provins le 16 octobre 2009.

A l'issue de la réunion, les dossards Crédit Agricole et Conseil Général, banderoles, sacs et ru-balises sont distribués aux organisateurs présents.